Exposition itinérante

Comme une maison commune

Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne

Dossier pédagogique

Maison de Banlieue et de l'Architecture
41, rue G. Anthonioz-de Gaulle
91200 Athis-Mons
☏ : 01 69 38 07 85
💻 : www.maisondebanlieue.fr

Contact :

- Marie LEMOINE ☏ **:** 01 69 38 07 85 🖱 **:** mlemoine@maisondebanlieue.fr
- Fleur DEMARTY ☏ **:** 01 69 38 07 85 🖱 **:** fdemarty@maisondebanlieue.fr

Contenu du dossier :

- Présentation de l'exposition
- Contenu de l'exposition
- Propositions de visites et d'activités
- Outils pédagogiques
- Pistes pédagogiques
- Zoom sur les maquettes de l'exposition
- Carte des communes de l'Essonne
- Carte et liste des intercommunalités de l'Essonne
- Chronologie et repères législatifs
- Ressources du centre de documentation

Conditions d'emprunt de l'exposition :

- signer une convention de prêt ;
- adhérer à l'association Maison de Banlieue et de l'Architecture (25 €) ;
- assurer l'exposition.

Panneaux de l'exposition téléchargeables sur :

www.maisondebanlieue.fr > espace enseignant > ressources en ligne

Crédits iconographiques :

Sauf mention, ces images appartiennent à **la collection Maison de Banlieue et de l'Architecture** et sont consultables au centre de documentation.

Image en couverture : Mairie de Grigny, 2013.
Page 3 *:* Mairie d'Etampes, années 2000, © Service communication de la ville d'Etampes / Mairie-école de Juvisy-sur-Orge, vers 1910, © Région Ile-de-France, Patrimoines et Inventaire / Hôtel d'agglomération d'Evry Centre Essonne, © Olivier Gidka.
Page 5 : Visite de l'exposition / Centre-ville d'Athis-Mons : la place de l'église, vers 1910 et aujourd'hui.
Page 6 : Bustes de Marianne de Juvisy-sur-Orge : Théodore Doriot (XIXe siècle) et René Andrei (années 1950), © Région Ile-de-France, Patrimoines et Inventaire.
Page 8 : Mairie-école d'Athis-Mons, vers 1910 / Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois, années 1960 / Mairie de Massy, © Photothèque de la mairie de Massy.
Page 9 : Carte des communes de l'Essonne, Conseil général de l'Essonne, 2013.
Page 10: Carte des intercommunalités de l'Essonne.

Présentation de l'exposition

« **Comme une maison commune.** Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne »

Du 1er février au 9 juillet 2014 (sauf 19 avril, 31 mai et 7 juin).

Hôtel de ville d'Étampes (XVIe et XIXe siècles).

Les édifices édilitaires de l'Essonne reflètent les étapes de fabrication et de transformation du territoire, en lien avec l'histoire des institutions républicaines et de l'architecture.

Sous l'Ancien régime, seules les grandes cités autonomes sont dotées d'hôtels de ville. En Essonne, c'est le cas de trois villes historiques : Corbeil, Dourdan et Étampes.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les mairies-écoles fleurissent dans les communes. C'est le grand chantier de la Troisième République. Un modèle architectural, répondant à des préoccupations pratiques et symboliques, s'impose : un bâtiment central encadré par deux ailes symétriques, l'une pour l'école des filles et l'autre pour l'école des garçons. Les mairies des chefs-lieux de canton (Arpajon, Corbeil…) expriment la puissance locale à travers une architecture plus monumentale et une décoration d'inspiration antique ou renaissance. Ces édifices sont implantés soit au centre du village ou de la ville, soit à équidistance des écarts constituant la commune.

Tout au long du XXe siècle, avec l'explosion démographique et l'émergence de nouveaux services, les mairies de banlieue essonnienne s'agrandissent, se transforment, se déplacent. Alors que certaines municipalités s'installent dans un bâtiment préexistant, en particulier d'anciennes demeures aristocratiques ou bourgeoises (Athis-Mons, Juvisy, Draveil…), d'autres se dotent d'un édifice dans le style de l'époque (Art déco à Sainte-Geneviève-des-Bois, modernisme à Morangis).

Les mairies des années 2000 se distinguent par une volonté de rapprocher les services municipaux des citoyens (Espace Marianne à Juvisy-sur-Orge, mairie de Montlhéry) et par une prise en compte du développement durable (mairie de Breuillet).

Les mairies sont rejointes au début du XXIe siècle par les sièges et bureaux de nouvelles collectivités : les intercommunalités. Qu'ils s'agissent de constructions ou de réemplois, leur architecture et leur implantation sont également porteuses de sens.

Mairie-école de Juvisy-sur-Orge (1880) / Hôtel d'agglomération d'Évry Centre Essonne (2011).

Contenu de l'exposition

★ 10 PANNEAUX

Les panneaux sont composés d'un **texte synthétique** et d'une **iconographie variée** illustrant le propos (cartes postales anciennes, photographies actuelles, plans et dessins d'architectes…).

▪ **Panneau n° 1 : Comme une maison commune**

Introduction, présentation de la thématique.

▪ **Panneau n° 2 : Quelques mots et dates**

Définition du vocabulaire (maison commune, mairie, hôtel de ville, communauté de communes et d'agglomération…) et repères chronologiques ➔ *voir page 12 : « Chronologie ».*

▪ **Panneau n° 3 : Castor et bernard-l'hermite**

Les deux types de mairies et de sièges d'intercommunalité : l'édifice construit pour cet usage ou le bâtiment préexistant doté d'une nouvelle fonction. Le choix est significatif (économique, symbolique…).

▪ **Panneau n° 4 : Ici et là**

La situation géographique de la mairie et du siège d'intercommunalité à différentes échelles (noyaux historiques, quartiers, communes, territoire intercommunal, axes de communication…). L'emplacement par rapport aux édifices des autres pouvoirs (château, église…). Le bâtiment comme élément de centralité (centre historique, géographique, création d'un nouveau centre...).

Implantation des mairies / noyaux historiques :

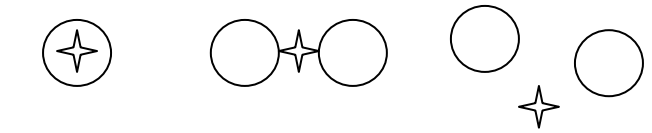

Dans le village A équidistance Nouveau centre

▪ **Panneau n° 5 : le siècle des mairies**

La généralisation du pouvoir communal au XIXe siècle et l'essor des mairies. L'évolution des lieux dédiés aux affaires municipales, de la maison du maire au bâtiment attitré (loi de 1884).

▪ **Panneau n° 6 : A l'école des mairies**

Histoire et architecture des mairies-écoles, symboles de l'affirmation républicaine (1880-1920).

▪ **Panneau n° 7 : Des maisons communes pour les pavillons**

Les mairies de l'Entre-deux-guerres à l'après-guerre, en lien avec le contexte historique local (lotissements pavillonnaires) et national (Seconde Guerre mondiale, Reconstruction…).

▪ **Panneau n° 8 : A vos services !**

Les mairies des années 1960 à aujourd'hui, en lien avec le contexte local (grands ensembles, villes nouvelles et nouvelles villes) et national (Trente Glorieuses, avènement du béton en architecture, décentralisation…).

▪ **Panneau n° 9 : Des maisons communes aux maisons de communes**

Histoire et implantation des intercommunalités essonniennes (années 2000 à aujourd'hui).

▪ **Panneau n° 10 :** mosaïque des façades des mairies des 196 communes de l'Essonne.

★ 3 MAQUETTES DE MAIRIES

➔ *Voir page 8 : « Zoom sur les maquettes de l'exposition ».*

★ 1 VIDÉO : montage de films familiaux réalisé par l'association Cinéam.

Propositions de visites et d'activités

GRATUIT pour les scolaires, centres de loisirs et autres structures de l'enfance et de la jeunesse de l'Essonne

★ VISITE DE L'EXPOSITION – dès le cycle 2 ◷ 45mn à 1h

Une médiatrice accompagne le groupe pour mieux comprendre et s'approprier les notions essentielles abordées dans l'exposition.

Il s'agit d'une médiation active invitant à observer, décrypter et mettre en relation les images des panneaux.

La visite est adaptée à l'âge des visiteurs, du CP à la terminale.

Il est possible d'accueillir deux classes en même temps.

★ ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN – en complément de l'exposition – dès le cycle 2 ◷ 1h

- **Balade numérique « De la mairie-école au centre administratif »**

Equipés d'une tablette numérique, les élèves partent sur les traces des différentes mairies d'Athis-Mons, du XIXe siècle à nos jours. Au fil de la visite, divers documents numériques leur permettent de mener leur enquête et de comprendre l'histoire d'une municipalité de banlieue.

- **Visite commentée : « Voyage au centre d'une ville de banlieue»**

Du village médiéval d'Athis à la ZAC des années 1990, cette visite amène les élèves à découvrir l'histoire et les transformations du centre-ville d'Athis-Mons. L'activité est l'occasion de réfléchir sur les caractéristiques de cet espace urbain, mais aussi de questionner son rôle au sein de la ville et son devenir, en lien avec les préoccupations actuelles de développement durable.

★ ACTIVITÉ EN SALLE – en complément de l'exposition – dès le cycle 2 ◷ 1h

- **Atelier « Mairies en 3D »**

Cet atelier, basé sur l'observation de trois maquettes de mairies (échelles 1/100e) et d'une mairie grandeur nature (échelle 1), a pour objectif d'analyser avec les élèves l'histoire et l'architecture de chacun des édifices (contexte historique, forme, fonction, matériaux, style, symbolique…).

➔ *Voir page 8 : « Zoom sur les maquettes de l'exposition ».*

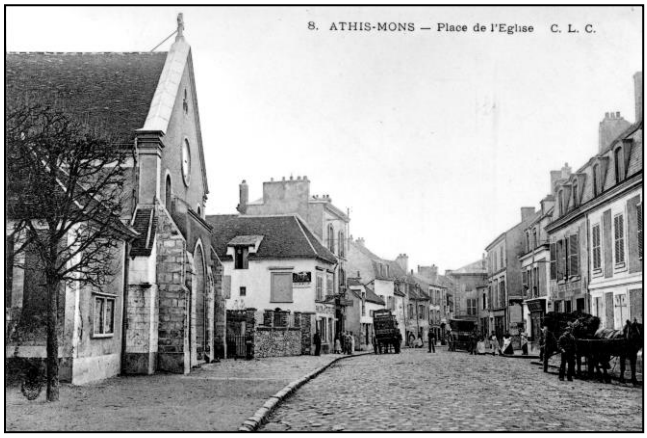

L'évolution du centre-ville d'Athis-Mons, de l'ancien village à aujourd'hui.

Idées d'activités avec la classe

★ Enquêter sur la mairie de sa commune

Pistes de recherches : situation géographique de la mairie : centre historique, nouveau centre, axes de communication ; histoire et architecture du bâtiment : castor ou bernard-l'hermite, date de construction ou d'installation de la mairie, architecte(s), matériaux utilisés, monumentalité ou discrétion ; aménagements autour de la mairie : création de rues, places, parc, mise en scène ; situer le bâtiment dans un contexte historique : histoire locale (hausse démographique…), nationale, histoire de l'architecture, générations de mairies (mairie-école, mairie de l'Entre-deux-guerres…).

Ressources : archives locales, cahier n° 20 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture.

★ **Interviewer le maire ou des membres du conseil municipal.** Quels domaines de la vie quotidienne sont gérés par la commune ? Comment fonctionne un conseil municipal ?

★ Suivre l'élection municipale 2014.

★ Enquêter sur la Marianne de sa commune

Observation de la ou des Marianne de la commune à la mairie (photos, dessins…) et recherche d'informations (histoire, artistes et modèles, attributs symboliques…).

Ressources : site de l'Assemblée http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/mariannes/bustes_mariannes.asp

Exemple des bustes de Marianne de Juvisy-sur-Orge, deux visions de la République :

Théodore Doriot, 1871 (à gauche)

Il s'agit de l'un des trois premiers modèles diffusés par le nouveau régime républicain. Dépourvue de bonnet phrygien, elle affirme la mise en place d'un régime d'ordre (références à l'Antiquité, inscription patriotique) et de prospérité (épis de blé de la France agricole).

René Andrei, milieu du XXe siècle (à droite)

Sur le modèle des figures de proue, l'effigie républicaine incarne le redressement de la France lors de la Reconstruction et annonce les Trente Glorieuses.

Outils pédagogiques (prêt GRATUIT, sous conditions).

★ **Deux expositions itinérantes**, en lien avec ce thème, peuvent être présentées à l'école :

- Centenaire d'une mairie-école (Athis-Mons 1899-1999). Une mairie-école, des élèves, un instituteur
- Sacrées bâtisses. Patrimoine religieux du XXe siècle en Essonne.

➔ **Dossiers pédagogiques, panneaux… :** maisondebanlieue.fr > espace enseignants > ressources.

★ **Une fiche de séance** sur le centre-ville de Paray-Vieille-Poste est disponible et transposable à votre commune. Elle a été réalisée avec un conseiller pédagogique (IEN Morangis) et des enseignants.

➔ **Fiche :** maisondebanlieue.fr > espace enseignants > ressources > Les clés de Paray-Vieille-Poste.

Pistes pédagogiques

▪ **HISTOIRE :**

- Le Moyen Age : naissance et développement du royaume de France (seigneurs et féodalité, affirmation du pouvoir royal sous les Capétiens) ; croissance et émancipation des villes (essor de la bourgeoisie, chartes communales, premiers hôtels de ville…).

- L'Ancien régime : administration du royaume de France sous Louis XIV (monarchie absolue ; privilèges des provinces, principautés, communautés d'habitants, villes…).

- La Révolution française : abolition des privilèges ; déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; création des communes et des départements ; proclamation de l'abolition de la royauté (1792).

- L'époque contemporaine

L'installation de la démocratie et de la République en France au XIXe siècle : troubles et évolutions politiques ; succession de différents régimes ; 1er Empire et centralisation.

***L'enracinement de la culture républicaine en France sous la Troisième République* :** lois fondatrices (Ferry en 1881-1882, liberté de la presse en 1881, loi municipale en 1884, séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905) ; instauration et diffusion des symboles de la République (mairie, école, buste de Marianne, Marseillaise, fête nationale).

La Ve République : renforcement du pouvoir exécutif ; grandes étapes de la décentralisation.

▪ **GEOGRAPHIE :** Organisation du territoire français ; découpages administratifs en France et dans d'autres pays d'Europe ; centre-ville et centralités urbaines ; acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires.

▪ **EDUCATION CIVIQUE :** étude des différents régimes politiques (monarchie, république…) ; citoyenneté et démocratie ; valeurs, principes et symboles de la République française ; laïcité ; démocratie représentative à l'échelle locale (élections ; domaines gérés par les collectivités, rôle du maire et du conseil municipal…) ; notion de service public.

▪ **HISTOIRE DES ARTS :** expression du pouvoir communal dans l'architecture (monumentalité, beffrois, richesse des façades…) ; courants architecturaux de l'époque contemporaine (historicisme, Art déco, modernisme…) ; analyse de bustes de Marianne (définition d'une allégorie, artistes et modèles, attributs symboliques…) ; peinture et politique (*La Liberté guidant le peuple*, *Le Sacre de Napoléon*…).

▪ **EDD :** projets de réhabilitation ; patrimoine et changement d'usage ; écoconstruction ; transition énergétique.

▪ **FRANÇAIS / LETTRES :** littérature engagée ; philosophes des Lumières au XVIIIe siècle (critique de la monarchie, de l'esclavage…) ; grands textes historiques de la défense des droits de l'homme (Olympe de Gouges, Victor Hugo, Emile Zola, Martin Luther King, Robert Badinter…).

▪ **PHILOSOPHIE :** politique ; société ; Etat ; morale ; droits de l'homme.

▪ **SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES :** formes institutionnelles de l'ordre politique ; système politique démocratique.

Zoom sur les maquettes de l'exposition

Trois maquettes de mairies essonniennes sont présentées dans l'exposition (échelle 1/100e). Chaque mairie reflète un contexte historique, politique et architectural.

★ LA MAIRIE-ÉCOLE (fin du XIXe siècle) : l'exemple d'Athis-Mons

La mairie-école d'Athis-Mons (1880) est emblématique de la Troisième République. De nombreuses communes se dotent de ce type d'édifice à cette époque.

Elle a été réalisée en meulière, le matériau local. Un décor en enduit imite des constructions plus prestigieuses en pierre de taille.

Le bâtiment central abritait la mairie et le logement de l'instituteur. De chaque côté, deux ailes plus basses accueillaient l'école des garçons et celle des filles.

★ LA MAIRIE ART DÉCO (années 1930) : l'exemple de Sainte-Geneviève-des-Bois

Le projet de construction de l'Hôtel de ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, considéré comme démesuré pour une si petite ville lors de sa construction en 1935, est aujourd'hui un exemple intéressant d'architecture Art déco. C'est d'ailleurs l'unique mairie de ce style en Essonne.

Imposante par sa taille et munie d'un large escalier, la mairie se veut grandiose. Son toit repose sur une charpente en béton armé.

★ LA MAIRIE MODERNE (années 1980) : l'exemple de Massy

Dans les années 1980, la ville de Massy a besoin de se doter d'une nouvelle mairie plus moderne et fonctionnelle. Le projet monumental d'une mairie reliée à un immeuble de bureau, une salle des fêtes, un hôtel et un ensemble d'habitation ne verra pas le jour. Le bâtiment abritera seulement l'Hôtel de Ville. Composé de panneaux préfabriqués en béton blanc, il s'organise en trois ailes articulées autour d'un ascenseur.

Carte des communes de l'Essonne

Carte et liste des intercommunalités de l'Essonne

➔ **Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc** : Bièvres (Essonne), Bailly, Bois-d'Arcy, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Versailles et Viroflay (Yvelines).

➔ **Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre :** Verrières-le-Buisson et Wissous (Essonne), Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux (Hauts-de-Seine).

➔ **Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne :** Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge.

➔ **Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine :** Draveil, Montgeron et Vigneux-sur-Seine.

➔ **Communauté d'agglomération du Val d'Yerres :** Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Épinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Yerres.

➔ **Communauté de communes du Plateau Briard :** Varennes-Jarcy (Essonne), Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny, Santeny et Villecresnes (Val-de-Marne).

➔ **Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay :** Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle.

➔ **Communauté d'agglomération Europ' Essonne :** Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust.

➔ **Communauté d'agglomération du Val d'Orge :** Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Le Plessis-Pâté, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge.

➔ **Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne :** Grigny et Viry-Châtillon.

➔ **Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne :** Bondoufle, Courcouronnes, Évry, Lisses, Ris-Orangis et Villabé

➔ **Communauté d'agglomération Seine-Essonne :** Corbeil-Essonnes, Étiolles, Le Coudray-Montceaux, Saint-Germain-lès-Corbeil et Soisy-sur-Seine.

➔ **Communauté de communes du Pays de Limours :** Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse.

➔ **Communauté de communes de l'Arpajonnais :** Arpajon, Avrainville, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Guibeville, La Norville, Lardy, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Saint-Germain-lès-Arpajon et Saint-Yon.

➔ **Communauté de communes du Val d'Essonne :** Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, D'Huison-Longueville, Écharcon, Fontenay-le-Vicomte, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Leudeville, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Orveau, Saint-Vrain, Vayres-sur-Essonne, Vert-le-Grand et Vert-le-Petit.

➔ **Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart en Essonne :** Saint-Pierre du Perray, Tigery, Morsang-sur-seine, Saintry-sur-Seine.

➔ **Communauté de communes le Dourdannais en Hurepoix :** Breux-Jouy, Corbreuse, Dourdan, La Forêt-le-Roi, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan et Sermaise.

➔ **Communauté de communes Entre Juine et Renarde :** Auvers-Saint-Georges, Boissy-le-Cutté, Bouray-sur-Juine, Chamarande, Chauffour-lès-Étréchy, Étréchy, Janville-sur-Juine, Mauchamps, Saint-Sulpice-de-Favières, Souzy-la-Briche, Torfou, Villeconin et Villeneuve-sur-Auvers.

➔ **Communauté de communes de l'Etampois Sud-Essonne :** Abbéville-la-Rivière, Angerville, Arrancourt, Authon-la-Plaine, Blandy, Bois-Herpin, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Boutervilliers, Bouville, Brières-les-Scellés, Brouy, Chalo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux, Champmotteux, Chatignonville, Congerville-Thionville, Estouches, Étampes, Fontaine-la-Rivière, Guillerval, La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Méréville, Mérobert, Mespuits, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, Plessis-Saint-Benoist, Puiselet-le-Marais, Pussay, Roinvilliers, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Escobille, Saint-Hilaire et Valpuiseaux.

➔ **Communauté de communes de la Vallée de l'Ecole :** Boigneville, Boutigny-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Courances, Courdimanche-sur-Essonne, Dannemois, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-École, Mondeville, Oncy-sur-École, Prunay-sur-Essonne, Soisy-sur-École et Videlles.

Chronologie et repères législatifs

➔ **Loi du 14 décembre 1789 :** La commune devient la cellule administrative de base. Le conseil municipal est notamment chargé « sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives » de « diriger et faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la commune […] ou qui sont destinés à l'usage des citoyens ».

➔ **Loi du 28 juin 1833, dite loi Guizot :** Les communes ont l'obligation d'entretenir une école et un logement pour le maître avec la possibilité d'y adjoindre une pièce pour la mairie. Cela donne une première impulsion à la création des mairies-écoles.

➔ **Loi du 18 juillet 1837 :** Les communes qui possèdent une maison commune sont tenues de l'entretenir.

➔ **Circulaire ministérielle du 30 juillet 1858 :** Une commune de moins de 500 habitants doit posséder une mairie avec une salle du conseil, un bureau administratif et une école. Une mairie de plus de 500 habitants doit comporter une salle pour le conseil municipal, les services administratifs, et une école distincte pour les deux sexes. Pour les chefs-lieux de canton s'ajoute une justice de paix avec ses dépendances.

➔ **Loi du 5 avril 1884 :** Obligation pour les communes de posséder un édifice spécialement dédié aux affaires communales.

➔ **Loi du 22 mars 1890 :** Création du syndicat de communes, simple association entre communes qui mettent en commun des moyens en vue d'assumer ensemble des obligations auxquelles elles ne peuvent faire face seules, dite « intercommunalité associative » ou « intercommunalité de gestion ».

➔ **Loi du 10 juillet 1964 :** Réorganisation de la région parisienne avec notamment la création de huit départements, dont l'Essonne.

➔ **Loi du 31 décembre 1970 :** Suppression de l'approbation préalable du budget des communes par le préfet. La loi réduit également le nombre de délibération du Conseil municipal soumises à cette approbation.

➔ **Loi du 2 mars 1982 :** Loi de décentralisation, suppression totale des tutelles administratives et financières de l'Etat sur les actes des collectivités territoriales au profit d'un contrôle de légalité à postériori. Transfert massif de compétences et de moyens financiers de l'Etat vers les collectivités.

➔ **Lois du 26 janvier 1984 et du 13 juillet 1987 :** fixation du statut de la fonction publique territoriale dont les effectifs augmentent de 36% de 1980 à 1996, au gré des transferts de compétences et de personnel.

➔ **Loi du 6 février 1992 :** Relance de la coopération intercommunale par la création des communautés de communes et des communautés de villes.

➔ **Loi du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement :** Renforcement et simplification de la coopération intercommunale en particulier en milieu urbain en prévoyant désormais trois types de structures intercommunales à fiscalité propre : la communauté de communes, la communauté d'agglomération (plus de 50 000 habitants avec au moins une commune de 15 000 habitants) et la communauté urbaine (plus de 500 000 habitants).

➔ **Loi 16 décembre 2010 :** Renforcement et simplification de l'intercommunalité, avec pour objectif de voir l'ensemble du territoire couvert par des structures intercommunales à l'horizon 2013.

Ressources du centre de documentation

Les documents sur ce thème sont très nombreux. Voici une sélection :

OUVRAGES PÉDAGOGIQUES

- **L'architecture de la République, les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981 /** Jean-Yves Andrieux, Scéren-CNDP, 2009.
- **Architecture, patrimoine et création /** Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 59), Rectorat de Lille, Lille, 1998.
- **La Commune /** Georges Bonnaudet, Union des maires de l'Essonne. In : Le petit Gibus, le magazine des jeunes citoyens, Orvault, Médiatic, 2003.
- **La ville est à nous : Manuel pour une lecture de l'espace urbain /** Isabel de Bary, Association Ne pas plier, Ivry-Sur-Seine, 2011.

ALBUMS, DOCUMENTAIRES

- **Guide de la commune /** Véronique Lemarchand, Toulouse, éditions Milan, 1996.
- **Les communes en France /** Antoine Escudier, Paris, Hachette, 1983.
- **Les mots de la ville /** Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles, 1997.
- **Education civique et morale /** Marcel Uderzo (ill.), Erone, Association des maires de l'Ile-de-France (AMIF), Editions C.G., 1997.
- **Une histoire peu « commune »... : conseil municipal des enfants et des jeunes** / Xavier Armange, éditions d'Orbestier, Château d'Olonne, 1991.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- **La mairie, Liberté, Égalité, Fraternité** / Maurice Agulhon. In : Les Lieux de mémoire : La République, la Nation, les France, tome 1 / Pierre Nora, Paris, Quarto Gallimard, 1997, p. 179-199.
- **Mairies et hôtels de ville, évolution d'une forme architecturale et urbaine depuis le XIXème siècle /** Topos n° 17, CAUE 92.
- **Hôtels de ville au XIXe siècle : architectures singulières /** Marie Gloc-Dechezleprêtre. In : Livraisons d'histoire de l'architecture, n°1, 2001, p. 27-49. [Consultable en ligne].
- **Hôtels de ville de France, de la Curie romaine à la mairie républicaine, vingt siècles d'architecture municipale** / Jean-Marie Pérouse de Montclos et Caroline Rose, Dexia éditions, Imprimerie nationale éditions, 2000.
- **Les mairies de l'agglomération. Un patrimoine républicain** / Chantal Cormont, Communauté de l'agglomération rouennaise, Rouen, 2003. [Consultable en ligne].

L'ESSONNE

- **Comme une maison commune. Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne /** Cahier n° 20 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, 2014.
- **Les mairies en 1900 /** Conseil Général de l'Essonne. In : Mémoires d'Essonne n° 4, octobre 1991, Évry, p. 19-30.
- **Mairies et mairies-écoles : des édifices républicains ? /** Brigitte Blanc et Dominique Hervier. In : La République confisquée ? 1848 en Essonne / Actes du colloque de Crosne, 21 et 22 novembre 1998 / CRHRE, Arlette Auduc, Muriel Genthon, Serge Bianchi, Brigitte Blanc, Acte 91, Créaphis, 1999, p. 41-54.
- **Centenaire d'une monographie communale, Athis-Mons 1899-1999 : une mairie-écoles, des élèves, un instituteur /** François Petit, Sylvain Taboury, Léonidas Fouque, cahier n° 2 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, 1999.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Contact : Patricia Wilhelm-Chevallier, documentaliste, 01 69 38 93 82 – pwchevallier@maisondebanlieue.fr

Horaires : mardi, jeudi de 9h à 16 h et samedi de 9h à 18h.

Catalogue en ligne : maisondebanlieue.fr > centre de documentation > catalogue en ligne